



MODALITÉS DE PARTENARIAT ENTRE
LAVAL AGGLOMÉRATION ET
L'ASSOCIATION SYNERGIES DANS LE
CADRE DES ANIMATIONS POUR
L'ÉCRITURE DU PLAN CLIMAT AIR
ÉNERGIE TERRITORIAL DE LAVAL
AGGLOMÉRATION



Les présentes modalités sont rédigées

Entre

Laval Agglomération, dont le siège est situé - 1 place du Général Ferrié – CS 60809 – 53008 LAVAL Cedex – représentée par son Président,

Et

L'Association Synergies, dont le siège social est situé Zone Artisanale de la Fonterie, impasse des tailleurs – 53810 CHANGE – représentée par son Co-président

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention définit les modalités de partenariat entre Synergies et Laval Agglomération pour la réalisation d'ateliers en lien avec l'écriture du plan d'actions le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial).

Le PCAET est l'outil de planification pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et écologique. Il se veut le moteur de l'action territoriale pour lutter contre le changement climatique et la pollution de l'air afin de répondre aux engagements pris par la France dans ces domaines.

Dans un souci de sensibiliser la société civile et les acteurs locaux aux enjeux et objectifs de cette démarche à co-construire, et ainsi faciliter son appropriation, des temps de concertation et d'animations seront organisés.

Les thématiques du PCAET sont en particulier : les énergies renouvelables, la sobriété et les performances énergétiques, la mobilité, l'économie circulaire, la qualité de l'air, la biodiversité, ...

Article 2 – Définition des animations

Les parties prenantes s'accorderont sur le format et les modalités d'organisation des différentes animations selon un programme défini en annexe.

Les ateliers seront réalisés dans le cadre de l'écriture du plan d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial de Laval Agglomération. Les cibles sont diverses et variées : population, élus, dirigeants et agents des collectivités, entreprises, etc ...

Laval Agglomération est accompagné par un bureau d'étude en tant qu'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'élaboration du PCAET.

Synergies agira en tant que complément et relais du bureau d'étude dans le cadre de l'animation des ateliers, qui auront été conçus par le bureau d'étude (le temps de prise de connaissance des modalités d'animation (réunion d'1 heure) est à inclure dans le forfait des ateliers).

L'interaction, la dynamique de groupe, le mode participatif seront privilégiés.

Le calendrier des ateliers sera établi de manière concertée entre Laval Agglomération, le bureau d'étude Auxilia et Synergies.

Article 3 – Participation financière

Le programme présenté en annexe détaille le type d'animation, sa date et sa durée, le nombre d'animateurs, ...

L'organisation technique, logistique et les frais de bouche seront à la charge de Laval Agglomération. Synergies participera avec Laval Agglomération à la mise en place de l'animation dans l'espace défini.

Un devis est établi par Synergies présentant le détail des différents ateliers avant le démarrage de l'opération. Le paiement sera réalisé sur la base des prestations réellement réalisées.

L'enveloppe globale pour la période mentionnée à l'article 4 atteint 8000 euros.

Article 4 - Durée

La présente convention est établie pour la durée de la prestation.

Article 5 – Modification - Litige

La convention peut être dénoncée d'un commun accord, à la demande de l'une ou l'autre des deux parties.

En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties prenantes conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal administratif de Nantes après une période de recherche de compromis.

Pour le Président
et par délégation,

Le Vice-Président

Louis MICHEL

Pour Synergies,
Le Co-Président

Thierry CLOTEAU

Annexe : Programme des ateliers d'écriture du Plan d'actions

Nom Atelier	Quantité	Date	Lieu	Modalités d'animation	Nombre animateurs Synergies	Durée
atelier Grand public	1	29 novembre 2022 18h30-21h	Loiron-Ruillé – Théâtre des 3 Chênes	co-animation Auxilia et Synergies	2 animateurs Synergies	3h
atelier Grand public	1	6 décembre 2022 18h30-21h	Laval – Le 40	Animation Synergies	3 animateurs Synergies	3h
atelier Grand public	1	30 novembre 2022 18h30-21h – <i>date à confirmer</i>	Montflours	Animation Synergies	3 animateurs Synergies	3h
atelier acteurs économiques	1	24 novembre 2022 ? Déplacé en janvier 2023 – <i>date à confirmer</i>	?	Animation Synergies	2 animateurs Synergies	3h
atelier agents de la collectivité Laval Agglomération + communes	1	9 décembre 2022 9h-12h	Hôtel Communautaire de Laval Agglomération	Animation Synergies	2 animateurs Synergies	3h
atelier de consolidation partenaires et experts	1	19 décembre 2022 14h-17h00	Hôtel Communautaire de Laval Agglomération	co-animation Auxilia et Synergies	2 animateurs Synergies	3h